

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE POUR QUI ? POURQUOI ?

L'enseignement de promotion sociale, souvent connu sous l'appellation « cours du soir » propose une gamme très vaste de formations organisées suivant des horaires accessibles à tous, tant le soir que de la journée.

Cet enseignement s'adresse aux adultes, travailleurs ou non, et aux étudiants de plus de 15 ans. Il intervient dans le cadre de la formation personnelle et professionnelle continuée. L'enseignement de Promotion sociale offre également à ses étudiants la possibilité d'acquérir un titre d'études qu'ils n'ont pas obtenu dans leur formation initiale et ce quel qu'en soit le niveau.

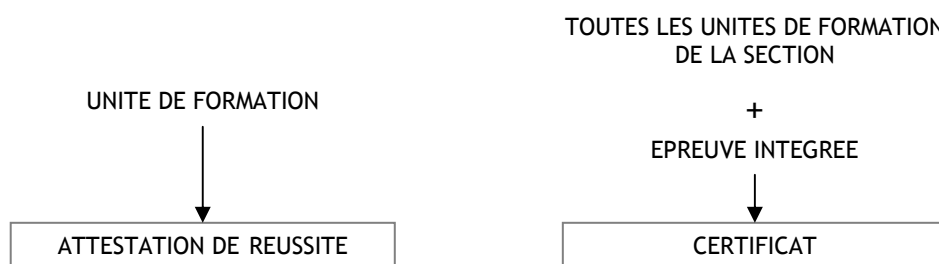
Les cours sont dispensés par des enseignants ainsi que par des experts issus du monde du travail, qui peuvent faire bénéficier les étudiants de leur maîtrise d'un métier. Cet appel à des gens de terrain est une garantie de l'adaptation constante des formations de l'enseignement de Promotion sociale à l'évolution des connaissances et des techniques.

Depuis 1991, l'enseignement de Promotion sociale organise ses cours « à la carte » c'est à dire selon un système cohérent d'unités de formation capitalisables.

Selon ses besoins ou ses possibilités, chaque étudiant peut s'inscrire indépendamment à une ou plusieurs unité(s) de formation. La réussite de l'unité de formation débouche sur l'obtention d'une attestation de réussite.

Toute unité de formation peut être associée à d'autres en vue d'atteindre un ensemble global de compétences liées à une profession, à une qualification professionnelle ou à un titre d'études.

L'ensemble des unités de formation ainsi associée constitue une section.



L'enseignement de Promotion sociale permet à chacun d'évoluer à son rythme et d'étaler la formation sur une durée choisie.